

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 775

Artikel: Que deviendront les casernes et les uniformes ?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des télégrammes...

...sont venus de toutes les parties du monde apporter les félicitations des électrices. Nous ne saurions les reproduire ici, nous ne pouvons que donner une liste de pays d'envois.

Liste des pays où les femmes votent

EUROPE

Autriche
Belgique
Bulgarie
Danemark
Finlande
France
Grande-Bretagne
Grèce
Hongrie
Hollande
Irlande
Islande
Italie
Luxembourg
Norvège
Pologne
* Portugal
Roumanie
Suède
Union des républiques soviétiques
Yougoslavie

AMERIQUE DU NORD

Canada
Etats-Unis
Mexique (Suffrage municipal)

AMERIQUE DU SUD

* Equateur
Brésil
Uruguay
Cuba
* San Salvador
République dominicaine
* Guatemala
Panama
Vénézuéla
Argentine
Chili
(Suffrage municipal)
Pérou
Bolivie

ASIE

Inde et Pakistan
Chine
Japon
Birmanie
Sibirie
Indonésie
Turquie
Palestine

OCEANIE

Australie
Nouvelle-Zélande

AFRIQUE

Algérie
Territoires français d'Outre-mer
Congo belge
Union sud-africaine
Territoires dépendant de la Grande-Bretagne

(note admis en principe)

* ne possèdent que des droits partiels.

Quelques messages touchants

Les femmes de Madagascar adressent leurs félicitations et leurs vœux aux femmes de Suisse pour les droits qu'elles viennent d'obtenir et offrent aux différents comités qui vont sans doute s'occuper de la formation civique du sexe féminin, toutes la documentation qu'elles ont réunies elles-mêmes, au cours de ces dernières années pour l'éducation des électrices dans leur île.

* * *

La Ligue des électrices de Tasmanie, réunies hier à l'occasion de leur assemblée annuelle, ont chaleureusement applaudi l'annonce faite par leur présidente du succès électoral qui donne leurs droits aux femmes de Suisse, elles espèrent que le bruit qu'elles ont fait est parvenu jusqu'aux Alpes.

* * *

Le groupement électoral des Indiennes du Chili qui va envoyer dans quelques mois une délégation en Europe aux fins de documentation sociale, propose aux femmes suisses de s'arrêter quelques temps dans leur pays pour leur donner des séries de cours sur la mise en route de la réforme et la pratique électorale au milieu de citoyennes qui ne l'ont jamais possédée.

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE

Nous espérons que nos lecteurs et lectrices nous excuseront d'avoir saisi l'occasion du 1er avril — il est fort rare que notre journal paraisse justement ce jour-là — pour improviser un « poisson » qui nous donne pendant quelques instants l'illusion que le but est atteint. Nous en avons profité pour fournir quelques informations vraies qu'on nous réclame

Education civique et politique des femmes suisses

Contrairement à ce que peuvent penser les électrices étrangères, les femmes suisses se sont préoccupées depuis longtemps de l'instruction civique féminine.

C'est à deux des fondatrices de l'Alliance de sociétés féminines suisses que revient le mérite d'avoir fait les premiers pas dans le domaine de l'éducation civique des femmes suisses. Entre 1890 et 1900, Emma Pieczynska-Reichenbach et Hélène de Müllern fondèrent à Berne les Conférences de femmes bernoises, dans lesquelles, entre plusieurs sujets, les femmes furent informées sur des questions d'ordre civique.

A partir de 1912, l'Association suisse pour le suffrage féminin organisa plusieurs cours d'environ une semaine, afin d'orienter les femmes sur des questions d'ordre civique et politique et de les initier à la technique de la discussion et de la présidence d'assemblées. L'exemple de cette association a été suivi par ses sections et, en divers endroits, des cours semblables ont été organisés.

L'Union des femmes de Genève a organisé, il y a quelques années un cours d'instruction civique dont les travaux ont été publiés ensuite.

Fondée en 1915, la commission d'éducation de l'Alliance de sociétés féminines suisses a toujours considéré comme un de ses objectifs d'encourager l'éducation nationale et civique des femmes et des jeunes filles. Tandis que ses premières publications avaient pour but l'éducation nationale, en 1921, elle adressa une requête accompagnée d'un plan d'étude, à tous les directeurs cantonaux de l'instruction publique, demandant que l'on introduise l'enseignement civique aux jeunes filles, dans les écoles publiques au degré secondaire.

Cette requête n'a pas abouti directement. Mais grâce à l'initiative de plusieurs membres du corps enseignant, des connaissances civiques sont données aux jeunes filles de certaines classes, à l'occasion de l'enseignement de la langue maternelle, de l'histoire ou de la morale. D'autre part, dans les cours complémentaires pour apprenties, pour les paysannes et dans certaines écoles ménagères,

quelques heures sont réservées à l'enseignement civique.

Du reste, les associations féminines ont insisté à diverses reprises sur la nécessité d'une initiation civique de la jeunesse féminine. La question a, en particulier, fait l'objet d'une résolution du 3ème congrès féminin suisse en 1946.

On essaye encore d'agir dans ce sens par des cours facultatifs, par des listes de conférenciers ou conférencières à disposition; des partis politiques ont formé des groupes féminins, l'Alliance de sociétés féminines suisses et d'autres groupements ont des commissions d'études législatives, la presse féminine publie des articles sur ces sujets, on a demandé l'admission des jeunes filles lors des fêtes civiques où sont accueillis les nouveaux citoyens à leur majorité, on a institué des parlements de jeunesse, etc.

La possibilité d'un service civique pour les jeunes femmes, servant en même temps à leur éducation civique et nationale, a été étudié à plus d'une reprise. En 1937, l'Alliance de sociétés féminines suisses a élaboré un projet, de concert avec d'autres grandes associations suisses. La situation créée par la guerre et l'après-guerre a empêché d'en pousser la réalisation...

(Extraits d'une lettre de Mme Blanche Hegy-Hoffet au Conseil international des femmes demandant des informations sur l'éducation civique et politique des femmes suisses).

Que deviendront les casernes et les uniformes ?

On se souvient que le conseiller fédéral chargé du Département militaire, a adressé aux femmes de notre pays un appel émouvant pour les engager à s'inscrire au service militaire volontaire féminin. Confiant dans le dévouement bien connu de nos compatriotes, il avait tout prévu pour recevoir les foules qui devaient répondre à l'appel: on avait édifié, aux environs de Berne de vastes casernes-baraquements et commandé de stocks imposants d'uniformes.

Le résultat n'a pas été tout à fait celui que l'on escomptait, en conséquence, on est un peu embarrassé au moment des livraisons. Il est question de céder les casernes et les uniformes à une œuvre de charité internationale qui pourra héberger chez nous des milliers d'enfants sous-alimentés, pour des séjours de trois mois; quant aux uniformes, ils seront distribués dans les pays affligés de disette vestimentaire.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Comité de l'Alliance du 16 mars 1950

Malgré l'absence de plusieurs membres du comité, retenus loin de Zurich par leurs devoirs ou leurs loisirs, d'importants sujets furent traités à cette séance présidée par Mme Haemmerli.

L'organisation des commissions permanentes donne lieu à un échange d'idées et de principes. Il est extrêmement difficile de contenir tout le monde, soit les organisations qui voudraient être associées au travail, les présidentes en charge qui désirent des experts, et la trésorière qui défend sa caisse! Il semble qu'à l'avenir on doive s'orienter vers la formation de groupes locaux pouvant se rencontrer plus fréquemment. Ainsi un groupe genevois s'est constitué pour collaborer étroitement avec Mlle Kreis, chargée des émissions féminines à Radio Suisse romande.

Le budget est ensuite examiné, puis accepté, il prévoit un déficit de Fr. 33 500,—...! (à compenser espérons-le par les dons du jubilé). La préparation de l'Assemblée générale et du Cinquantenaire qui auront lieu à Berne les samedi et dimanche 22-23 avril prochains donnent beaucoup de travail. Les différents points du programme sont maintenant arrêtés, et de nombreuses invitations soit en Suisse, soit à l'étranger seront envoyées ces jours prochains. Le président de la Confédération honorerà de sa présence la séance du jubilé. Voyez le programme et l'invitation ci-contre.

Plusieurs publications écrites à cette occasion sont en préparation et donneront à nos membres l'histoire de ce demi-siècle d'activité et des biographies de celles qui les inspirèrent. On compte que la plupart des membres de l'Alliance apparaîtront à Berne le 22 avril prochain.

Dr R. G.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

22-23 avril 1950, à Berne.

Cinquantième anniversaire de sa fondation

Invitation à la célébration de ce Jubilé

Nous sommes heureuses de vous inviter à vous joindre à nous les 22 et 23 avril prochains pour commémorer le cinquantenaire de notre grande association et nous espérons que vous viendrez nombreuses.

Nos amies du *Bernischer Frauenbund* se font une joie de nous accueillir et de puis de longs mois préparent ces journées avec tout leur cœur.

PROGRAMME

Samedi 22 avril

14 h. 15 Hôtel de Ville (Rathausplatz 2)

SALLE DU GRAND CONSEIL

Assemblée des déléguées des sociétés de l'Alliance.

18 h. 45 Grande Salle du Casino (près du Pont du Kirchenfeld)

Soirée avec collation.

organisée par le *Bernische Frauenbund*.

Dimanche 23 avril

9 h. Culte protestant à la cathédrale par le pasteur Paul Tenger

Messe catholique à l'église de la Dreifaltigkeit (Taubenstrasse)

Service catholique chrétien (Eglise catholique chrétienne, près de l'Hôtel de Ville).

10 h. 30 Cérémonie jubilaire (Grande salle du Casino)

cette cérémonie sera rehaussée par la présence de

M. Max Petitpierre, président de la Confédération

qui prononcera une allocution.

Puis on entendra:

Mlle Hélène Stucki, de Berne,

Mlle R. Girod, Dr., de Genève.

13 h. 15 Repas en commun.

Chacune est cordialement invitée à assister à toutes les réunions annoncées sur ce programme, soit le samedi, soit le dimanche. Mais il est indispensable de s'inscrire à l'avance pour la soirée du samedi et pour le repas du dimanche, au plus tard le samedi 15 avril, Secrétariat de l'Alliance, 45 Merkurstr., Zurich.

Soirée du samedi fr. 3,50

Repas du dimanche fr. 6,50

Zurich honore deux de ces citoyennes

La ville de Zurich a fait installer, il y a quelques mois, en souvenir de la pionnière des restaurants sans alcool qui ont obtenu tant de succès, Mme Dr h. c. Suzanne Orelli, une fontaine entre le Zurichberg et le Rigiblick et qui devra transmettre aux générations futures, le souvenir de cette noble femme dont l'œuvre a fait et fait tant de bien. Et aujourd'hui le Conseil de ville a pris la résolution de consacrer le souvenir de celle qu'on appela avec raison « La mère des soldats », Mme Else Züblin-Spiller, décédée il y a deux ans, entourée de l'estime de toute la population et du souvenir reconnaissant de tous ceux auxquels elle fit tant de bien, par une rue du quartier au nord de la Maison de l'Albisried et qui portera le nom de « Chemin Else Züblin ». C'est cette vaillante femme qui créa ces nombreux foyers du soldat et les cantines et que la faculté de médecine de l'université de Zurich ne sut pas mieux hono-

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1878

Mme Vve L. MENZONE

Solidité - Élégance

5% d'escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15